

G K R O Y U S P

SEPTEMBRE

2017

PRATIQUE DU SPORT ET LÉGISLATION

Législation



Pour les **14 millions de sportifs occasionnels** aucun suivi médico-sportif n'est systématique d'où le rôle primordial des médecins généralistes et spécialistes traitant.

- ▲ La pratique sportive est régie depuis peu par le code du sport, qui remplace plusieurs lois françaises.
- ▲ Seuls certains sports nécessitent un examen ophtalmologique lors de l'obtention de la première licence uniquement:
 - ▲ Sport de combat, Alpinisme de pointe et Sport utilisant des armes à feu.
- ▲ Un examen annuel ophtalmologique est obligatoire uniquement pour les athlètes de haut niveau dans les disciplines suivantes (article L221-2):
 - ▲ Sports mécaniques, sports aériens, disciplines alpines/ ski- alpinisme et sports de combats (pieds-poings)

Législation



- ▲ La plupart des fédérations publient un règlement médical en vue de la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique d'un sport.
- ▲ Chaque fédérations sportives définit le contenu de l'examen ophtalmologique dans un règlement médical
- ▲ 71% des fédérations de sport n'ont pas de règlement médical ophtalmologique.
- ▲ On remarque une évolution des normes d'aptitude visuelle:
c'est l'acuité visuelle binoculaire et non plus œil par œil qui est demandé pour de plus en plus de sport.
- ▲ Les atteintes oculaires restent rares dans le monde sportif, moins de 0,5% dans une étude exhaustive canadienne de 2004.
A titre d'exemple pour la boxe française on note 1 cas de décollement de rétine par an sur les dix dernières années
Tout dépend de la protection de l'œil par l'orbite et le volume de l'agent traumatisant : Un gant de boxe est nettement moins dangereux qu'une balle de golf ou de squash.

Rôle de l'ophtalmologiste

- ▲ Les ophtalmologistes sont souvent sollicités pour les sports de précisions :
 - ▲ sport rapide type tennis
 - ▲ sport de vitesse
 - ▲ sport avec des contraintes comme la voile.
 - ▲ golf

Equipements de protection pour la pratique sportive

- ▲ Les équipements de protection individuelle destinés à être utilisés dans le cadre de l'exercice d'une activité sportive ou de loisirs, ou de l'encadrement d'une telle activité sont dénommés « EPI-SL »
- ▲ On entend par EPI-SL tout dispositif ou tout moyen défini destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité.
- ▲ Ces dispositifs sont soumis aux dispositions du code du sport

Lunettes de sports : réglementation



▲ Liste des EPI-SL soumis aux dispositions du code du sport :

- Articles de protection de la tête tels que les casques, couvre-chefs légers.
- Articles de protection de tout ou partie de la face tels que les protège-dents, masques grilles et visières.
 - **Articles de protection de l'œil tels que les lunettes et masques de natation et de plongée, lunettes et masques de protection contre le rayonnement solaire, y compris les lunettes d'éclipse solaire.**
- Articles de protection de l'oreille tels que les coques et bandeaux de protection.
- Articles de protection du tronc tels que les tours de cou, plastrons, carapaces dorsales, protège-coccyx, coquilles, sellettes et vêtements comportant des parties assurant une protection locale.
- Articles de protection des membres supérieurs tels que les épaulières, coudières, protège-poignets, gants, mitaines, vêtements comportant des parties assurant une protection.
- Articles de protection des membres inférieurs tels que les protège-genoux, protège-tibias, protège-chevilles, chaussures et vêtements comportant des parties renforcées assurant une protection.
- Articles de protection contre les glissades tels que les crampons.
- Articles de prévention des noyades tels que les bouées destinées à la navigation de plaisance.
- Articles d'aide à la flottabilité tels que les maillots de bain avec flotteurs intégrés, brassards.
- **Accessoires de signalisation visuelle.**

Les spécificités visuelles par sport

Chaque sport a des exigences qui lui sont propres : perception de la profondeur, vision périphérique, coordination œil/main.

Et chaque sport comporte des difficultés particulières : lumière éblouissante, vent, brume et confrontations rapprochées avec des objets en mouvement.

- ▲ **Football** : Pour être en mesure de réagir rapidement dans des conditions dynamiques, les joueurs doivent bénéficier d'une bonne acuité visuelle dynamique, d'une souplesse d'accommodation, d'une bonne vision périphérique et d'une perception de la profondeur, ainsi que d'une excellente coordination œil/main et pied/corps.
- ▲ **Basket-ball** : La présence d'un éclairage très lumineux sur le terrain, les déplacements constants, le besoin de mesurer les distances de manière précise exigent une très grande stabilité visuelle dans des conditions dynamiques, une bonne vision périphérique, une bonne appréciation de la profondeur, ainsi qu'une grande souplesse d'accommodation.
- ▲ **Tennis** : Les exigences spécifiques comprennent notamment une concentration visuelle prolongée, ainsi que la capacité à détecter instantanément le mouvement de la balle. Ceci exige une très bonne acuité visuelle, une perception dynamique, ainsi qu'une accommodation souple.
- ▲ **Golf** : Les évaluations permanentes de la distance, de la surface du "green" et des alignements demandent une bonne acuité visuelle globale, le jeu lui-même exigeant également une excellente coordination.

Les spécificités visuelles par sport

- ▲ **Ski** : Plusieurs facteurs combinés comme la neige, le vent, le froid, ainsi qu'une lumière éblouissante, un faible apport en oxygène et une exposition intense aux ultraviolets, rendent ce sport dynamique très exigeant
- ▲ **Cyclisme** : Les cyclistes adoptent une position inhabituelle au niveau de la tête/des yeux, tout en étant contraints de lire en un clin œil des instruments et des cartes détaillées.
Cet exercice exige une acuité visuelle dynamique et une excellente sensibilité aux contrastes. Le port de lunettes de protection contre le vent et les débris est également important.
- ▲ **Hockey** : Les joueurs ont besoin d'avoir une perception constante de leurs relations dans l'espace avec leurs adversaires et avec la rondelle – le tout dans des conditions dynamiques.
Acuité dynamique, souplesse d'accommodation et perception de la profondeur sont indispensables.
Le port d'une protection oculaire est fortement conseillé pour pratiquer ce sport.
- ▲ **Conduite automobile** : La conduite en compétition demande une concentration visuelle prolongée, une souplesse d'accommodation, une perception des distances ainsi qu'une excellente coordination œil/main/pied.

Pour aller plus loin...

▲ Le code du sport

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318>